

Celyad Oncology annonce un placement privé d'un million d'euros

Mont-Saint-Guibert, Belgique; 28 juillet 2025, 22h00 CET; information réglementée / information privilégiée - Celyad Oncology (Euronext: CYAD) (la « Société » ou « Celyad ») annonce aujourd'hui avoir conclu un accord de souscription pour un financement par placement privé.

Selon les termes de l'accord, CFIP CLYD (UK) Limited (« Fortress ») souscrira à une augmentation de capital d'un montant total de 1 million d'euros en échange de 3 333 333 actions ordinaires nouvellement émises de Celyad. Les actions seront émises à un prix de souscription de 0,30 EUR par action, ce qui représente une décote de 15% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes (VWAP) de l'action Celyad sur Euronext Bruxelles au cours des dix (10) jours de bourse précédant la date de signature. L'engagement de souscription de Fortress est soumis aux conditions suspensives habituelles. La clôture devrait avoir lieu le ou vers le 5 août 2025. CFIP CLYD (UK) Limited est une filiale de Fortress Investment Group.

Le placement privé est réalisé dans les limites du capital autorisé de la Société tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2023, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants au profit de Fortress. Suite à l'émission des actions à Fortress, cette dernière devrait détenir environ 58,51% du capital de la Société.

Le produit net du placement servira à soutenir le fonds de roulement de la Société pour ses besoins généraux. La Société estime qu'après la clôture du placement privé, sa marge de trésorerie sera prolongée de la mi-T3 2025 à la mi-T4 trimestre 2025, ce qui lui donnera davantage de temps pour évaluer ses options stratégiques afin de renforcer son bilan.

Fortress étant une partie liée de la Société, le conseil d'administration a appliqué l'article 7:97 du Code belge des sociétés et des associations (le «CSA»), qui requiert, entre autres, l'intervention d'un comité d'administrateurs indépendants pour donner un avis au conseil d'administration. Les conclusions de l'avis du comité sont les suivantes : *«Le Comité a évalué l'Opération envisagée à la lumière des critères inclus dans l'article 7:97 du CSA et a conclu, au vu de la situation financière et des besoins de trésorerie de la Société, après avoir envisagé et examiné d'autres options de financement et pris en compte l'intérêt de toutes les parties prenantes, que les avantages attendus de l'Opération l'emportent sur les inconvénients attendus de celle-ci, ce qui conduit à la conclusion que l'Opération est à l'avantage et dans l'intérêt de la Société. L'Opération est conforme à la politique stratégique de la Société et n'est pas manifestement déraisonnable et le Comité confirme son avis positif concernant l'Opération»*. Les administrateurs précédemment nommés par Fortress n'ont pas participé aux délibérations ni aux votes.

Compte tenu des faibles liquidités de la Société, le conseil d'administration estime que l'augmentation de capital envisagée est dans le meilleur intérêt de la Société et des parties prenantes car, si elle se réalise, elle donnera à la Société un délai supplémentaire pour évaluer ses options stratégiques visant à renforcer son bilan. Conformément à l'article 7:97 du CSA, le commissaire aux comptes de la Société a émis un rapport sur les informations comptables et financières contenues dans l'avis du comité et le procès-verbal du conseil d'administration approuvant l'opération avec une partie liée. La conclusion du commissaire aux comptes à cet égard est la suivante : *« Sur la base de notre évaluation, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les données financières et comptables incluses dans l'avis du comité d'administrateurs indépendants daté du 23 juillet 2025 et dans le procès-verbal de l'organe d'administration daté du 23 juillet 2025, justifiant la transaction proposée, ne sont pas fidèles et suffisantes dans tous leurs aspects significatifs au regard des informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. »*

À propos de Celyad Oncology

Celyad Oncology est une société de biotechnologie à la pointe de la technologie, axée principalement sur l'exploitation du potentiel de ses plateformes technologiques propriétaires et de sa propriété intellectuelle. Celyad Oncology est basée à Mont-Saint-Guibert, en Belgique. Pour plus d'informations, visitez www.celyad.com.

À propos de Fortress Investment Group

Fortress Investment Group LLC est un gestionnaire d'investissement mondial de premier plan, hautement diversifié. Fondé en 1998, Fortress gère 51 milliards de dollars d'actifs au 31 mars 2025, pour le compte d'environ 2000 clients institutionnels et investisseurs privés du monde entier, à travers une gamme de stratégies d'investissement en crédit et immobilier, en capital-investissement et en capital permanent. L'actif sous gestion désigne les actifs gérés par Fortress, y compris les capitaux que Fortress est en droit de réclamer aux investisseurs, ou que les investisseurs sont tenus d'apporter, conformément à leurs engagements en capital envers divers fonds ou comptes gérés. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.fortress.com.

Déclarations prospectives de Celyad Oncology

Ce communiqué peut contenir des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, des déclarations concernant les convictions et les attentes concernant la stratégie d'entreprise actualisée de la Société, ainsi que les bénéfices potentiels associés, les transactions et les partenariats associés, des déclarations concernant la valeur potentielle de la propriété intellectuelle de la Société, des déclarations concernant les états financiers et la trésorerie de la Société, des déclarations concernant les futurs plans de levée de fonds de la Société, des déclarations concernant les plans de recrutement de la Société et des déclarations concernant la poursuite de l'existence de la Société. Les termes « sera », « potentiel », « continuer », « cible », « projet », « devrait » et autres expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas ces termes identifiants. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont basées sur les attentes et convictions actuelles de la direction et sont soumises à un certain nombre de risques, d'incertitudes et de facteurs importants connus et inconnus qui pourraient entraîner des différences significatives entre les événements, les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations réels de Celyad Oncology et ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, sans limitation, les risques liés à l'incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation; la capacité de la Société à réaliser les avantages attendus de sa stratégie d'entreprise actuelle; la capacité de la Société à développer ses actifs de propriété intellectuelle et à conclure des partenariats avec des tiers; la capacité de la Société à faire respecter ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle; la possibilité que la Société puisse enfreindre les brevets ou les droits de propriété intellectuelle d'autrui et être tenue de se défendre contre des poursuites en matière de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle; la possibilité que la Société ne puisse pas se défendre avec succès contre des réclamations pour contrefaçon de brevet ou d'autres poursuites en matière de droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait entraîner des demandes substantielles de dommages et intérêts contre la Société; la possibilité que la Société soit impliquée dans des poursuites pour protéger ou faire respecter ses brevets, ce qui pourrait être coûteux, long et infructueux; la capacité de la Société à protéger ses droits de propriété intellectuelle dans le monde entier ; la possibilité que les brevets détenus par la Société soient jugés invalides ou inapplicables; et d'autres risques identifiés dans le dernier rapport annuel de Celyad Oncology. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication du présent communiqué et les résultats réels de Celyad Oncology peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Celyad Oncology décline expressément toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué afin de refléter tout changement dans ses attentes à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige.

Investor & Media Contact:

David Georges, VP Finance and Administration

investors@celyad.com



Source: Celyad Oncology SA